

société. A mon avis, nous devrions essayer d'établir de nouveaux programmes afin que les Indiens puissent trouver du travail au lieu de toucher des allocations de bien-être social.

LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

LA RATIONALISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE RECHERCHES MÉDICALES À LA SUITE DU RAPPORT DE L'OCDE

[Traduction]

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, étant donné la question que j'ai posée hier, j'aimerais adresser celle-ci au président du Conseil du Trésor. Le ministre annoncera-t-il à la Chambre, au début de la nouvelle année, si le gouvernement compte rationaliser les travaux de notre Conseil de recherches médicales, comme l'a recommandé l'Organisation des Nations Unies pour la coopération et le développement économique?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, comme on l'a signalé, le comité de l'OCDE a fait certaines recommandations, ainsi que d'autres organismes. On est en train de les étudier en vue de coordonner nos travaux. J'espère qu'il sera possible de faire une déclaration à ce sujet au début de la nouvelle année.

LE PÉTROLE

DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LES INVESTISSEMENTS DANS LA PANARCTIC OIL

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources voudrait-il assurer à la Chambre qu'il fera une déclaration à l'appel des motions au sujet des nouveaux investissements gouvernementaux dans la Panarctic Oil. Si oui, quand la fera-t-il?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, la Panarctic Oil est du ressort de mon collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, nous sommes présentement à étudier cette question et si une nouvelle doit être annoncée, elle le sera en temps utile.

L'AGRICULTURE

LA RÉSERVE DE BEURRE

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

[L'hon. M. Chrétien.]

Serait-il en mesure de dire si la quantité de beurre entreposée à la fin du mois de novembre 1969 est inférieure ou supérieure à celle entreposée au mois de novembre 1968?

M. l'Orateur: L'honorable député demande des renseignements d'ordre statistique et, à mon avis, l'honorable ministre ne peut répondre à une question de ce genre à ce moment-ci.

QUESTION POSÉE AU CABINET

[Traduction]

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, pendant le congé de Noël le ministre des Finances, qui a probablement plus besoin de vacances qu'aucun d'entre nous, vérifiera-t-il si quiconque vivant de \$30 par semaine peut, comme il le dit, avoir cinq appareils de télévision?

M. l'Orateur: A l'ordre!

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): On me cite inexactement, monsieur l'Orateur.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA POTASSE—LE DUMPING AUX ÉTATS-UNIS

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, comme le Conseil du Trésor des États-Unis est convaincu qu'il y a eu dumping de potasse aux États-Unis, le ministre de l'Industrie et du Commerce dira-t-il si le Canada a présenté des instances à ce sujet et si une entente a été conclue à la suite de consultations avec le gouvernement américain?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Mon ministère a présenté maintes instances au gouvernement des États-Unis à cet égard. J'étais juste en train d'expliquer à mon voisin certaines concessions que nous avons obtenues ces derniers jours des États-Unis. L'évaluation du dumping a été améliorée ainsi qu'à l'égard de la période de temps où les mesures antidumping seront applicables.

Désormais, les expéditions canadiennes seront naturellement examinées par les douanes des États-Unis pour déterminer si des droits de dumping s'appliquent depuis le 18 juin 1968, période de temps plus courte que prévue à l'origine. Le droit de dumping ne sera alors imposé sur les futures importations de potasse en provenance du Canada que si elles sont vendues à un prix inférieur aux prix canadiens. Je pense donc que la formule se révélera satisfaisante pour l'industrie canadienne.